



HAL
open science

L'accent dit 'de banlieue', une mode ? Étude auprès de lycéens en ZEP inscrits dans une dynamique de réussite scolaire

Maria Candea

► To cite this version:

Maria Candea. L'accent dit 'de banlieue', une mode ? Étude auprès de lycéens en ZEP inscrits dans une dynamique de réussite scolaire. Gilles Siouffi. Modes langagières dans l'histoire, Honoré Champion, 2016. hal-01397470

HAL Id: hal-01397470

<https://hal.science/hal-01397470>

Submitted on 15 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'accent dit de banlieue, une mode ?

Etude auprès de lycéens en ZEP inscrits dans une dynamique de réussite scolaire

Maria Candea, EA 1483, université Sorbonne nouvelle – Paris 3

Introduction

Notre contribution vise à questionner un ensemble de pratiques langagières que beaucoup appellent en simplifiant le français de banlieue ou l'accent de banlieue. Nous reprenons ici ces étranges ellipses qui désignent en réalité par un nom globalisant « banlieue » les habitudes d'une partie des jeunes habitants des banlieues populaires des grandes agglomérations. Si ces expressions elliptiques sont intéressantes pour notre problématique, c'est à cause de leur notoriété, puisqu'il s'agit des noms les plus couramment employés par la presse et par les locuteurs extérieurs à ces banlieues populaires. Le simple fait que le phénomène a un nom et fait parler de lui est un indice important pour supposer qu'il s'agit de traits plus ou moins réguliers, plus ou moins repérables et éventuellement conscients et/ou stéréotypiques : nous reviendrons sur ces points. Nous centrerons notre propos essentiellement sur les aspects phonétiques de ces pratiques langagières et discuterons l'hypothèse de la possible existence d'une mode phonétique ou, autrement dit, d'une prononciation à la mode.

Nous prenons appui sur les travaux précédents consacrés à ces phénomènes mais également sur nos observations directes, menées durant plus de deux ans, dans le lycée Delacroix de Drancy (93) classé en « Zone d'Education Prioritaire ». Nos propres recherches se focalisent particulièrement sur des données observées ou enregistrées auprès d'élèves qui réussissent scolairement, inscrits dans des filières de bac général, qui participent à un atelier de préparation pour l'examen d'admission à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (plus connu sous le nom de « Sciences Po ») dans le cadre de la Convention Education prioritaire. Nous accordons une place importante au contexte d'interaction au sens large pour essayer de décrire les pratiques langagières dans leur dynamique, et d'éviter toute réification. Dans cet article, nous prenons comme exemple un cas qui s'est avéré intéressant justement pour la dynamique observable dans un seul et même dialogue.

Caractériser l'accent « de banlieue »

Rappelons brièvement les traits reconnus par la littérature récente pour caractériser ce qui pourrait constituer la variété de français connue sous le nom « de banlieue ». Il faut distinguer d'emblée le lexique et la prononciation bien que la plupart des locuteurs les associent spontanément.

Le lexique qualifié « de banlieue » que certains jeunes revendiquent assez facilement a fait l'objet de nombreuses descriptions : il est composé de mots en verlan (*meuf*, *rebeu*, *tèje*¹ ...), de mots spécifiques dont l'histoire est difficile à tracer (exemple : *bollos*, *thune*, *taf*²) ou d'emprunts quelquefois venus de l'anglais ou l'arabe (*kiffer*, *oualou*³...). Ces mots se démodent parfois rapidement et il est vain d'espérer construire des listes qui puissent prétendre à une certaine pérennité.

¹ Equivalents en verlan de *femme*, *beur*, *jeter* : il s'agit de mots très courants.

² Le *bollos* est un terme dépréciatif pour des humains, la *thune* signifie l'argent et le *taf* désigne le travail.

³ Synonymes de « aimer » et « rien ».

La prononciation (l'accent « de banlieue ») a fait l'objet de quelques descriptions très précises, récentes, pour le moment assez peu nombreuses. Elles isolent trois caractéristiques stables que nous résumons rapidement ici.

Le premier trait repéré concerne la palatalisation ou affrication des occlusives [t] et [d], éventuellement [k] et [g], (Jamin 2005, Vernet & Trimaille 2007, Devilla & Trimaille 2010) qui rappellent les caractéristiques du français québécois. La tendance à la palatalisation a déjà été décrite comme caractéristique du français populaire (la fameuse *casquette* prononcé avec [k^j] ou même prononcé *tiastiette* que rappelle Léon 1993 : 204). Léon insiste sur la persistance de ce trait en remontant à Molière qui avait déjà transcrit la palatalisation comme caractéristique du parler populaire – *nomdeguiou* dans *Dom Juan* par exemple. Il est néanmoins intéressant de noter que Léon 1993 centre son paragraphe à ce sujet uniquement sur [k^j] et [g^j] alors que ce qui semble le plus spécifique dans le français actuel dit « de banlieue » c'est le [d] prononcé [dZ]⁴ considéré comme très typant et, dans une légèrement moindre mesure, le [t] prononcé [tΣ] très fréquent mais un peu moins typant.

Le deuxième trait isolé comme très caractéristique est l'allongement de l'avant-dernière syllabe et le raccourcissement de la dernière (notamment Fagyal 2003⁵). Fagyal considère que ce trait fonctionne comme un marqueur stéréotypique de l'accent « de banlieue » car le patron mélodique ainsi obtenu est très différent du patron dit « standard » et donc très audible. Notons que ce trait prosodique a également déjà été décrit comme caractérisant le français populaire (Léon 1993 rappelle ses travaux de 1970). Dans ses derniers travaux Fagyal accorde une très grande importance à la réduction vocalique qui accompagne parfois ce trait prosodique (Fagyal 2010) et qui pourrait être un trait innovant lié aux contacts du français avec les langues de l'immigration post-coloniale, notamment les variétés d'arabe.

Enfin le troisième trait saillant concerne la montée particulièrement rapide avec un décrochage mélodique exceptionnellement grand sur la dernière syllabe (notamment Lehka 2004, 2007). Cet indice prosodique peut se combiner avec l'allongement de l'avant dernière syllabe et construire un schéma prosodique typique pour lequel Lehka 2007 a réussi à démontrer un comportement de marqueur d'accent « de banlieue » lors des tests de perception. Il est plus délicat d'essayer d'établir une filiation pour ce dernier trait avec l'accent populaire décrit à d'autres époques. Léon (1993 : 204) évoque en une seule ligne le fait que l'accent populaire se caractériserait par des « écarts mélodiques beaucoup plus amples » supposés liés à « une expressivité plus grande ». La mention est trop vague pour qu'on puisse l'interpréter véritablement. De plus, Léon ne renvoie à aucune étude précédente précise. On peut avancer l'hypothèse que le décrochage très rapide et très précisément situé sur la dernière syllabe décrit par Lehka ne peut guère se ramener au constat vague de Léon sur les écarts mélodiques, qui semblent plutôt caractériser l'ampleur de la plage mélodique des énoncés.

Inutile de préciser que ces traits ne se retrouvent pas obligatoirement tous chez un locuteur donné, et que lorsqu'on les retrouve chez un locuteur leur fréquence varie notamment en fonction de la situation et des interlocuteurs auxquels est adressée la parole. Tous les auteurs s'accordent pour leur donner un statut de variables sociolinguistiques dans le sens classique défini par Labov (1976). Ces traits caractérisent un style de parole et semblent être reconnus à la fois par les locuteurs extérieurs, qui n'emploient jamais ce phonostyle (connaissance passive), et par les locuteurs qui les maîtrisent et les produisent de manière active. Il arrive souvent qu'ils soient sélectionnés et grossis pour produire des caricatures

⁴ La prononciation québécoise a tendance à rapprocher le [t] de [ts] et le [d] de [dz]. Le processus phonétique est le même mais les sons produits ne sont pas identiques.

⁵ Pour illustrer ce trait, Fagyal donne comme exemple la séquence prononcée « *pourquoi tu touches à mes aaaaaffaires* » .

lorsqu'on veut imiter l'accent « de banlieue », notamment pour l'allongement de l'avant-dernière syllabe (cf. Fagyal, communication orale, 2008) ; ceci ne veut néanmoins pas dire que les locuteurs en seraient pleinement conscients et isoleraient explicitement ces traits.

Peut-on parler d'une mode ?

La stabilité de quelques traits prosodiques et phonétiques suffisamment reconnaissables pour qu'ils portent un nom (le parler « de banlieue ») plaiderait en faveur de l'existence d'une mode langagière avec ses adeptes et ses détracteurs. Beaucoup d'écrits dans le domaine de l'éducation, dans la presse, etc., y sont consacrés ou y font allusion et certains jeunes revendiquent ce qu'ils vont appeler *un style*. Peut-on néanmoins reconnaître les caractéristiques d'une mode surtout dans le domaine si particulier de la prononciation ?

Il convient là encore de considérer bien à part le lexique qui peut voyager facilement et être adopté ponctuellement ou régulièrement par des locuteurs de diverses couches sociales pour se donner un style jeune. Mais ces mêmes locuteurs ne vont pas adopter la prononciation jeune « de banlieue » qui semble pour le moment assez strictement circonscrite géographiquement et socialement. Si le lexique peut susciter des discours d'appropriation explicites et précis (des locuteurs vont revendiquer ou rejeter l'usage de tel ou tel mot), il n'en est pas de même pour la prononciation. En effet, aucun locuteur interrogé n'est capable de pointer avec précision les traits définis comme récurrents par les phonéticiens, que ce soit parmi les locuteurs qui utilisent ce phonostyle ou parmi ceux qui le décrivent ou le dénoncent de l'extérieur. Bien entendu, la plupart des locuteurs ont une représentation du niveau phonétique : sur les 73 élèves du lycée Delacroix interrogés par questionnaire fermé entre 2007 et 2010, pratiquement tous ont coché les cases « verlan, vocabulaire spécifique » pour caractériser la *langue des cités*, le *parler jeune* et ils sont encore 65% à avoir coché la case « prononciation, accent, rythme spécial ». Mais lors des entretiens qui sollicitent des clarifications menés avec un petit nombre d'élèves, leurs explications concernant cet aspect sont vagues : *on parle très vite* (Salma, 16 ans), *ça fait mal aux oreilles ; un coup dans les aigus, un coup dans les graves* dit Nejma (17,5 ans) après avoir écouté une séance de cours sur l'accent « de banlieue ».

On peut donc avancer comme hypothèse que la prononciation à la mode dite de banlieue n'a généralement pas de statut explicite dans les discours sollicités à ce sujet et n'est pas évoquée spontanément, contrairement au vocabulaire ; elle ne ferait donc pas partie des traits auxquels les locuteurs associent un quelconque prestige, ouvert ou sous-jacent.

Qu'en est-il maintenant du nom de cette mode supposée : nous avons utilisé dans cette contribution l'expression accent de banlieue, comme l'a fait I. Lehka qui se fondait essentiellement sur les vocables utilisés par les observateurs extérieurs. Cette dénomination est formée selon la même logique que celle, plus précise, qu'utilise Fagyal 2003 et 2010 de « français populaire des jeunes des banlieues ouvrières » ou « des quartiers périurbains ouvriers ». En fait, il suffit de se pencher très rapidement sur cette question pour constater le caractère exogène de cette dénomination : dans la mesure où personne ne revendique une prononciation « de banlieue », les seuls à en parler vont être les gens de l'extérieur et ce sera, notamment depuis la fin du 20^e siècle de façon négative et stigmatisante (cf. Fagyal 2010 : 31). Toute dénomination venue de l'extérieur portera les connotations anciennes rattachées au français populaire superposées à des connotations xénophobes post-coloniales.

La catégorisation homogénéisante depuis l'extérieur contribue indéniablement à la visibilité d'un ensemble de pratiques, mais suffit-elle comme argument pour démontrer l'hypothèse de l'existence d'une mode ? Si on peut facilement attester les discours de ses détracteurs, peut-on également attester l'existence de véritables adeptes de cette mode qui toucherait la prononciation ? Selon les études déjà publiées les jeunes se positionnent, bien

entendu, de diverses manières dans leurs discours sur la variété de langue appelée « français de banlieue ». A la suite de Jamin (2005), Vernet & Trimaille (2007) ainsi que Trimaille (2010) ont défendu l'idée que l'adhésion à la culture de rue est un facteur important qui apparaît comme corrélé à l'apparition des marqueurs phonétiques que nous avons mentionnés. Ceci est assez bien corroboré par nos observations : les jeunes que nous avons interrogés, pris dans une dynamique de réussite scolaire, ne vont pas se positionner dans une posture discursive de parfaite adhésion à la culture de rue et vont souvent adopter un discours témoignant d'une prise de distance voire de rejet (c'est un *parler de racaille* dira un garçon qui dénonce la confusion entre *racaille* et *cités*). Dans ce groupe, très rares seront ceux (garçons) qui disent utiliser souvent une variété de français « des cités » et aucun élève, fille ou garçon, n'utilisera spontanément en entretien le mot « banlieue » pour caractériser leur façon de parler.

En rassemblant tous ces éléments sur l'accent « de banlieue », on pourrait avoir l'impression que nous sommes bien devant des pratiques de prononciation à la mode au sein d'une partie des jeunes « des cités » qu'il faudrait arriver à mieux caractériser en prenant en compte leur positionnement discursif et idéologique par rapport à la culture de rue construite en partie sur une idée de transgression par rapport à la culture de l'école.

Or, selon les données de Vernet & Trimaille (2007) recueillies auprès d'élèves plutôt en situation scolaire difficile dans un lycée professionnel de la banlieue grenobloise, même parmi les locuteurs qui utilisent le plus grand pourcentage de consonnes palatalisées ce trait phonétique s'avère être très sensible aux styles contextuels et fonctionne comme une variante non valorisée en style formel (cf. les notions connues de *prestige sous-jacent* analysé entre autres par Trudgill, ou encore contre-légitimité chez Bourdieu). Leurs données montrent que le taux de palatalisation moyen tourne autour de 66% en situation de dialogue avec les enseignants et autour de 88% en situation de dialogue entre pairs (pouvant aller jusqu'à 96,6% dans ce cas pour certaines locutrices). Peut-on dès lors considérer que la phonétique fonctionne comme tout autre domaine de la contre-culture, avec ses espaces réservés et peu ouverts sur l'extérieur, les espaces qui lui sont interdits et éventuellement des espaces à conquérir ?

Maintenons donc la notion de mode qui peut s'avérer intéressante si on l'aborde par sa face négative. Si on suit cette hypothèse, il s'agirait d'une forme de mode dévalorisée dans les discours mais jouissant d'un prestige sous-jacent, suivie par certains locuteurs dans les contextes où ils entendent construire ou imposer un espace discursif contre-légitime. On pourrait établir un parallèle avec les modes vestimentaires des jeunes qui s'affichent dans certains contextes seulement (soirées un peu exceptionnelles ou au contraire tenue quotidienne pour aller à l'école, etc.). En effet, les indices de modes vestimentaires – qu'elles soient philosophiques comme les « gothiques » ou ethniques comme la mode caribéenne – sont souvent prohibés lors des entretiens d'embauche, des examens oraux, etc.). La grande différence avec une mode langagière c'est que celle-ci peut être, pour le moins potentiellement, bien plus évanescence dans la durée que la mode vestimentaire : un individu peut changer de registre de ressources langagières en l'espace de deux minutes s'il s'adresse à des personnes avec lesquelles il instaure des relations très différentes mais ne peut pas adapter aussi vite ses vêtements.

C'est avec cet éclairage que nous allons aborder la petite étude de cas que nous souhaitons présenter ici.

Etude de cas à partir d'un dialogue profs-élève

Pour confronter nos propos à un exemple précis en situation, nous avons choisi de présenter ici la transcription d'un extrait de dialogue entre trois enseignants et Ali, un élève en

terminale du lycée mentionné en introduction, déclaré admissible par le jury interne⁶ pour se présenter à l'oral de l'Institut d'Etudes Politiques. L'extrait suivant fait partie d'une série d'échanges avec Ali et deux autres élèves en examen blanc pour la préparation de leur épreuve orale. Le jury d'entraînement est constitué de 4 enseignants dont nous-même, en observation participante ; les élèves sont filmés pour qu'ils puissent ensuite regarder et commenter l'exercice. Les enseignants, qui jouent le rôle du jury de l'IEP, ne sont pas filmés : ils sont derrière la caméra et on entend très bien leurs questions sur l'enregistrement. Nous récupérons à la fin les films pour les transcrire et les analyser.

Nous avons choisi de présenter une partie centrée particulièrement sur Ali, un élève né en France, qui se dit d'origine marocaine (en fait mère marocaine et père égyptien) et qui présente un dossier scolaire un peu « sur le fil du rasoir » mais dans une dynamique positive, de forte mobilisation sur un projet lié à la réussite scolaire. Ali devait obtenir son baccalauréat ES dès la première session, sans mention, environ deux mois après cet enregistrement effectué en mai 2006.

La discussion libre initiée par les enseignants porte, comme habituellement dans ce genre d'exercice, sur un sujet politique lié aux débats d'actualité : ici les enseignants demandaient aux élèves d'exprimer un avis et une analyse politique sur les émeutes violentes qui avaient éclaté quelques mois auparavant dans de nombreuses villes des grandes périphéries urbaines. Juste avant de s'adresser à Ali, un enseignant avait questionné sa collègue Julia qui avait expliqué sur un ton posé qu'elle désapprouvait les moyens violents d'expression (brûler des voitures et vandaliser des écoles maternelles) mais qu'elle était tout à fait d'accord avec les raisons de cette colère. Interrogé ensuite, Ali affiche d'emblée un positionnement politique distant et original, qui semble surprendre les enseignants. Nous transcrivons presque l'intégralité de cet épisode car il est important de présenter sa séquentialité.

Prof HB1⁷ : et vous Ali qu'est-ce que vous en pensez

Ali 1: [*rire*] qu'est-ce que j'en pense [*rire*] ben ,, e j(e) pense que e les jeunes comme dit Julia ils ont réagi parce que voilà e: ils avaient un peu e besoin de souffler depuis e des années , j' pense que e moi j' pense qu'en fait c'est pas vrai que e que les jeunes ils ont un peu en profité [...]

Ali 2 : (en)fin pour un peu e mettre leur e histoire de se montrer ^{quoi} e de e de s(e) divertir et e j(e) pense que comme comme comme on dit toujours e: c'est pas e , c'est pas un conflit ^{social} e c'., j(e) pense que ce qu'il s'est passé ça se passe pas entre e deux a ^{adultes} , mais e: entre des adultes qui est l'E^{tat} , e et e: des des ga ^{mins} qui sont les jeunes , qui savent pas ce qu'ils font qui font ça pour e pour s'amuser (h) et e par exemple on a vu pour les CPE⁸ , pour e pardon pour le CPE e , on a vu des voit/ des

⁶ Un jury large composé d'enseignants du lycée présélectionne les élèves après un exposé oral suivi de questions libres sur un sujet politique préparé à l'avance ; un peu moins de la moitié des élèves sont pré-sélectionnés de cette façon et déclarés admissibles pour se présenter à l'oral de l'IEP. En 2006 Ali faisait partie des 6 élèves ainsi pré-sélectionnés.

⁷ **Conventions de transcription :**

soulignement : paroles prononcées en même temps

e = euh ;

(h) = inspirations audibles

, ou ,, ou ,, = pauses silencieuses

avec elle = chute mélodique

pour ^{oux} = montée mélodique

< x, xx > = note des variantes de transcription possibles

⁸ Mise en place d'un Contrat Première Embauche, spécifique aux moins de 26 ans, source de contestations de la part de nombreux jeunes fin 2005.

voitures <brûlées, brûler> mais ils savent même pas je j(e) crois sur e, sur cent e sur cent élèves y en a e quatre-vingt-dix qui savent pas ce que c'est le CPE quoi, donc e, voilà pour dire que e, que pour moi un conflit so^{cial} C'EST e, c'est voilà c'est entre deux institutions deux e: , deux e: deux groupes: reconnus: ou e ,, voilà, pour moi c'est ça e (don)c j(e) pense e, les émeutes e ,, j(e) suis pas très très e ,, j(e) suis pas trop en faveur de e, de ce qu'ils font les jeunes,, (en)fin de e de ce qu'ils pensent

[plusieurs échanges avec deux autres élèves, Maëlys et Julia]

Prof FA3 – (h) mais-e quand vous dites que c'est pas un conflit social alors comment vous l'analysez

Ali 3 – j(e) pense que c'est e, c'est tout simplement un accident

[...] [quelques échanges sur l'origine des émeutes liées à la mort de deux jeunes fuyant les policiers]

Ali 8 – e :: j' pense que :: comment (on) devrait réagir c'est :: plutôt (en)fin manifester mais e :: voilà de :: du-e (en)fin manifes^{ter} faire une grève e : (en)fin manifestation générale oui voilà on voudrait que :: les les policiers se s : (en)fin soient ju^{gés} e (en)fin qui-e, enfin j' pense que c'est c'est pas un moyen de e :: de de

Prof FA7 – non mais après c'est comment vous analysez le conflit ,, c'est-à-dire quand des jeunes e :: peu importe que c(e) d'ailleurs au départ y avait quand même des jeunes de votre âge quoi qui : brûlaient des voitures voire même des plus grands

Durant cette première partie, le style d'Ali est quasi journalistique, malgré ses hésitations. Il prend de la distance et il ose exprimer un point de vue peu conforme aux positions attendues de la part d'un jeune « de banlieue ». Il insiste sur certains mots « *pas un conflit SOCIAL* » (Ali2) et adopte une posture mimant le désespoir (les bras tombent sur la table) à la fin de sa réplique inachevée (Ali8).

Nous nous sommes intéressée au taux de ses consonnes palatalisées pour [t] et [d] devant [i] ou [y] à la lumière des observations de Vernet & Trimaille : il apparaît que pour cet extrait le taux d'Ali est particulièrement bas, à savoir 23% (tandis que le taux de palatalisation moyen pour les élèves d'origine maghrébine déclarée – mais de trajectoire scolaire très distincte – était de 77,9% chez les auteurs sus-mentionnés). Ce taux est bas même par rapport à l'ensemble du groupe analysé par Vernet & Trimaille qui s'élevait à 41% pour la situation d'interaction avec un enseignant. L'observation semble tout à fait cohérente avec l'hypothèse que nous avons retenue : le taux de palatalisation, marqueur sociolinguistique sensible à la situation et en forte hausse en conversation entre pairs, se trouve logiquement être ici très bas car il s'agit d'un élève qui ne revendique pas en premier lieu son insertion dans la « culture de rue », qui se trouve en examen oral d'entraînement et en interaction avec des enseignants. Rien ne devrait venir perturber le maintien de ce taux stable dans la prise de parole d'Ali. Or, nous remarquons qu'à la fin de cette longue séquence de positionnement politique original, les enseignants du jury lui posent une question pour mettre à l'épreuve sa cohérence argumentative et sa capacité à rebondir en cas de « déstabilisation » (exercices en quelque sorte obligés). La question d'une enseignante en FA7 et FA8, renforcée par celle d'un autre enseignant HB6 et HB7, allant dans le sens d'une focalisation sur une contradiction supposée entre l'identité officielle d'Ali (jeune des cités) et son positionnement politique qui ne brandit

pas cette identité s'est avérée être un piège argumentatif pour Ali qui perd le contrôle de sa construction discursive.

Prof FA7 – non mais ^{après} c'est comment vous analysez le conflit ^{jeunes} „, c'est-à-dire quand des e :: peu importe que c(e) d'ailleurs au départ y avait quand même des jeunes de votre âge quoi qui : brûlaient des voitures voire même des plus grands

Ali 9 – m

Prof FA8 – e :: quand ils disaient oui mais nous on en a marre de la cité d'être au chômage „ donc ils disaient quand même certaines choses bon même si parfois c'(é)tait dans les cris ou c'(é)tait „ donc comment vous analysez ça

Prof HB6 – on en a marre des contrôles policiers

Prof FA9 – ouais

Prof HB7 – est-ce que c'est quelque chose que vous ressentez

Ali 10 – c'est vrai un peu „ c'est vrai ouais que que :: la police „, e :: <h> c'est vrai qu'ils contrôlent plus e , ils contrôlent plus dans les secteurs où e :: (en)fin plutôt dans les cités (en)fin dans les environs que e par (ex)emple dans un quartier pavillonnaire calme e ::, (en)fin quartier pavillonnaire riche ben comme Le Raincy j(e) pense pas qu'ils contrôleront , chacun dans chaque , coin de rue mais si par exemple on va à Julien Grimaud⁹ à la Cité du Nord là c'est clair que des arrestations y en a partout e et moi-même avec mon frère je suis toujours en voiture et on se fait arrêter pour rien mais vraiment pour rien „ on se fait arrêter e :: pratiquement e :: une fois chaque jour vraiment e :: je mens pas c'est e :: c'est tout le temps c'est e :: voilà c'est comme ça ils nous disent oui e :: faites attention ne roulez pas vite bon on va pas rouler vite mais c'est faites attention ne roulez pas vite e :: et c'est dangereux „ on n'a pas roulé vite quoi on roulait tranquillement ils nous pré^{viennent} alors que c'est bon s'il a un code :: s'il a eu son code c'est que :: c'est qu'il sait ce qu'il doit faire v(ous) voyez ils de : ils nous arrêtent si e si on a fait une infraction mais bon là voilà e , voilà c(e) que j' veux dire c'est que: , mm , c'est vrai que les contrôles de police sont pas très très e „ très acceptés quoi

La question sur les contrôles policiers arrive à piquer Ali au vif et la tournure en « est-ce que » l'oblige à se positionner de façon très contraignante : Ali accélère progressivement son débit et le taux de palatalisation de ses consonnes [t] et [d] double brusquement passant à 50%. C'est à ce point précis qu'Ali échoue à son exercice. Une demi-heure plus tard, le même exercice, avec le même type de question piège sera réussi par un autre élève, André, qui avait pris le parti de défendre les lois très restrictives sur l'immigration : les enseignants le soumettront au même test de déstabilisation en lui rappelant qu'il est d'origine portugaise et que ses parents sont arrivés comme ouvriers clandestins mais André ne se démontrera pas et arrivera à tenir son argumentation (Candea, à paraître). Ce qui est intéressant, pour cette étude, dans la réaction d'Ali, c'est qu'il a changé le taux de palatalisation au moment où il a changé de positionnement énonciatif, alors même que la situation large d'interaction est restée la même : il est toujours en examen d'entraînement, en discussion avec ses enseignants et filmé par la caméra. Ali est passé brusquement de « les jeunes » et « on » général (Ali 1, 2 et 8) à « moi-même avec mon frère » (Ali 10). Suite à ce changement, une autre enseignante, FB, tente de le relancer par une question ouverte (« pourquoi ») qui était censée l'inciter à reprendre du recul.

⁹ Hésitation sur la transcription du toponyme prononcé.

Prof FB 1 : et pourquoi vous pensez que les: policiers contrôlent plus e par exemple Drancy que: Le Raincy , exemple que vous avez donné

Ali 11 : e^{xemple}

Prof FB 2 : pourquoi ils font^{ça} , pourquoi ils contrôlent

Ali 12 : bah: les:: les cités quoi , c'est [rire]

Prof FB 3 : oui^{mais} pourquoi

Ali 13 : pour^{quoi} parc(e) que [rire] , c'est e ,, c'est s:i vous voulez c'est e , c'est des p(e)tits délinquants pour eux qui e , bah oui ça s(e) trouve il a: une barrette de shit sur^{lui} ou e ,, ou e , par e(x)emple , un: p(e)tit à mo^{to} e , moi j'avais un scooter (en)fin je l'ai toujours , e ils vont contrôler enfin et p(u)is voilà et p(u)is: [clic] il habite près de la cité non , (h) , non bon on va le contrôler si ça s' trouve , le scooter il est volé^{quoi} vous vo^{yez} c'est c'est comme ça c'est e , c'est voilà c'est une ci^{té} e , c'est voilà on e: , on stigmatise , on dit oui voilà e , e telle personne e , voilà c'est e , c'est catalogué^{quoi} vous voyez, une cité c'est c-catalogué tout l' temps , c'est comme ça si un jeune il: il est sur e , un ,^{scooter} , bon on va l'arrêter^{direct} , il est sûrement volé ,, ^{moi} quand ils m'ont ils m'ont arrêté ils m'ont même pas demandé si e si j'étais e (h) , s'il était en règle ou pas si, ils ont^{dit} oui e , voilà e , scooter e: e: e ils ont appelé le commissariat oui scooter Elystar e: vo^{lé} , donc c'était un peu marrant j(e) rigole un peu , hum: ,, [rires des profs] oui volé e: un 125 vo^{lé} c'était même pas un 125 en plus c'est franchement e , c'est : , n'importe^{quoi}

Malgré les tentatives de FB 1, 2 et 3 Ali restera sur son positionnement adopté en Ali 10. Le taux de palatalisation suivra, il restera à 50% et le débit restera rapide : Ali s'emporte, continue à parler de son propre exemple (« moi quand ils m'on arrêté ») et ne retrouve ni le ton ni la prononciation du début de son entretien.

Cet exemple est particulièrement intéressant car il montre la dynamique des phénomènes phonétiques : l'analyse des interlocuteurs et de la situation large, qui paraissent offrir une zone de stabilité, ne suffit pas pour prédire les marqueurs qui se manifesteront chez un locuteur donné. Encore faut-il observer la dynamique de l'échange, qui peut connaître des ruptures en quelques secondes.

L'observation de ce genre d'extrait nous montre que l'hypothèse que nous avons retenue pour tenter de rendre compte du possible fonctionnement des régularités de prononciation selon une logique de phénomène de mode est très fragile même dans sa version la plus minimaliste. Il semble difficile de caractériser comme une « mode » des phénomènes si microscopiques et si évanescents. Il ne semble pas raisonnable de penser qu'Ali a tout d'un coup confondu ses enseignants en situation d'examen blanc avec ses collègues pour expliquer son affichage soudain d'un marqueur de variété stigmatisée : l'observation de l'extrait montre plutôt une mise en adéquation subtile de la variété de prononciation avec la posture énonciative adoptée. Ali montre ainsi deux facettes qui le caractérisent tout autant et qui, dans un exercice scolaire d'argumentation, donnent l'impression d'être contradictoires : d'une part l'élève qui vise la réussite scolaire et se place dans une logique de concours par rapport à ses autres camarades, et d'autre part le « jeune des cités » avec un phénotype maghrébin victime de contrôles abusifs. Pour compliquer encore les choses, rien ne permet de prouver qu'Ali contrôlerait volontairement ses marqueurs phonétiques et rien ne permet non plus de prouver que les enseignants y seraient sensibles de façon consciente, d'autant que la palatalisation présente en général une « faible identification » lors des tests et « une absence de stigmatisation » (Devilla & Trimaille 2010, Vernet & Trimaille 2007). Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces paragraphes produits par Ali ne présentent pas de contours

mélodiques typés comme relevant de l'accent « de banlieue » (pas d'allongements des syllabes pénultièmes, pas de décrochages mélodiques très forts et rapides sur les syllabes finales) : s'il suivait la mode de l'accent « de banlieue », ce serait donc de façon très partielle.

Hypothèses et conclusion

Les données et analyses que nous avons sélectionnées montrent la complexité de ce que nous pourrions avoir envie d'appeler la mode du parler « de banlieue ». La première difficulté vient du fait qu'il s'agit d'un phénomène touchant essentiellement le lexique et la prononciation que la plupart des locuteurs amalgament : nous les traitons de manière distincte mais cette démarche a quelque chose d'artificiel.

Nous avons volontairement écarté le lexique de nos analyses. Nous pensons qu'il est possible de déceler dans ce domaine un phénomène de mode dans la mesure où l'utilisation de certains mots est contrôlée et fait l'objet de discours métalinguistiques spontanés. Les mots ne semblent pas strictement dépendants du profil du locuteur : certains mots marqués comme étant « de la banlieue » voyagent et sont utilisés dans divers milieux pour connoter des traits positifs (locuteur branché, jeune d'esprit, favorable au métissage culturel, etc) ou fonctionner comme des clins d'œil ironiques.

Nous avons consacré cette étude à la prononciation dans la mesure où, à notre connaissance, ce domaine n'a pas été décrit en termes de mode langagière et cela peut sembler fécond. Il nous apparaît néanmoins qu'une telle approche serait problématique notamment en raison du fait que la prononciation échappe en grande partie à l'intentionnalité et il est dès lors très difficile d'interpréter ses variations et de supposer l'existence de comportements qui suivraient des modes. La sociolinguistique fournit quelques outils pour corrélérer prononciation et statut social ou style contextuel, mais nous avons vu que ces outils montrent des tendances générales (qui permettent de classer les locuteurs) mais ne rendent pas compte de toute la richesse des variations réelles.

Un indice allant dans le sens de l'absence de contrôle de la prononciation est également le fait que, parmi les élèves en dynamique de réussite scolaire qui se prononcent de façon très critique sur les traits attribuables au français « de banlieue », certains (notamment Nejma qui est capable de décrire assez précisément ces traits) vont néanmoins produire parfois des allongements de l'avant-dernière syllabe, des consonnes palatalisées et parfois même – plus rarement – des décrochages mélodiques ultra-rapides sur la dernière syllabe.

Il ne faut cependant pas oublier que nous nous sommes penchée sur un phénomène langagier considéré comme populaire dont les moindres manifestations, y compris lorsqu'il s'agit de traces, sont interprétées en tant que stigmates par les locuteurs légitimes. Il pourrait en être autrement si nous nous penchions sur un phénomène de prononciation valorisée. Par exemple, la prononciation des liaisons sans enchaînement par les personnages politiques, décrite par Encrevé (1988), a pu fonctionner comme une mode, et semble d'ailleurs se démoder. Nous n'avons pas l'ambition de postuler qu'il ne pourrait pas y avoir de phénomène phonétique relevant d'une mode, mais il nous semble difficile d'imaginer une mode touchant la prononciation, une mode dont la notoriété serait reconnue par un nom en langage courant (comme la mode « de banlieue » par exemple), et rassemblerait des adeptes ayant le sentiment de contrôler ses traits distinctifs pointus.

Rien n'interdit en revanche de penser que certains traits phonétiques précis pourraient à un moment ou à un autre connaître une propagation en masse à la manière d'une mode (cf. Fagyal 2010 : 179), pas obligatoirement de façon consciente. Ainsi, pour rester sur l'exemple de la prononciation « de banlieue », on peut évoquer l'hypothèse de Trimaille-Devilla (2010) qui pensent que la palatalisation des occlusives, particulièrement celle de [t] devant [i] ou [y],

serait susceptible de disséminer en français actuel vers les locuteurs « légitimes ». Si cette hypothèse venait à se vérifier, on pourrait plus facilement parler de propagation d'un phénomène de mode, mais, précisément dans ce cas, la connotation négative et stigmatisante du phénomène disparaîtrait et son origine serait probablement inconnue de la plupart des locuteurs.

Références bibliographiques

CANDEA Maria, à paraître, « Emergence du discours politique des jeunes lycéens dans et par le dispositif de la convention « éducation prioritaire » de l'IEP Paris (Sciences Po) », in SITRI Frédérique, PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric (eds.), *L'analyse du discours dans la société : engagement du chercheur et demande sociale*, Paris, Champion.

DEVILLA Lorenzo, TRIMAILLE Cyril, 2010, « Variantes palatalisées/affriquées en français hexagonal : quel(s) statut(s) sociolinguistique(s) pour quel destin? » In ILIESCU Maria, SILLER-RUNGGALDIER H. & DANLER, P. (eds.) *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Innsbruck, 2007, vol. 4, Berlin-New York, De Gruyter, p. 99-108.

ENCREVÉ Pierre, 1988, *La liaison avec et sans enchaînement, phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Seuil.

FAGYAL Zsuzsanna, 2003, « La prosodie du français populaire des jeunes : traits héréditaires et novateurs », in *Le Français aujourd'hui*, 143, numéro spécial "Français de l'école et langues des élèves : quel statut, quelles pratiques ?", p. 47-55.

FAGYAL Zsuzsanna, 2010, *Accents de Banlieue. Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*, Paris, l'Harmattan.

JAMIN Mikael, 2005, *Sociolinguistic variation in the Paris suburbs*, thèse, University of Kent at Canterbury].

JAMIN Mikael & TRIMAILLE Cyril, 2008, « Quartiers pluriethniques et plurilingues en France : berceaux de formes supra-locales (péri-) urbaines ? », in ABECASSIS Michaël, AYOSSO Laure, VIALLETON Elodie (dirs.) *Le français parlé au XXIème siècle. Vol. I : Normes et variations géographiques et sociales*, Paris, l'Harmattan, p. 225-246.

LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit.

LEHKA Iryna, LE GAC David, 2004, « Identification d'un marqueur prosodique de l'accent de banlieue: le cas d'une banlieue rouennaise », in *Actes de MIDL 2004*, Paris, ENST, p. 145-150.

LEHKA Iryna, 2007, *Accent de banlieue. Approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise*, thèse Université de Rouen.

LÉON Pierre, 1993, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Paris, Nathan Université.

MELLIANI Fabienne, 1999, *Immigrés ici, immigrés là-bas. Comportements langagiers et processus identitaires : le cas de jeunes issus l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise* [thèse Univ. Rouen].

PETIT Sylvie, LAROCHE Christian, 2005, *Apprendre à parler à l'école maternelle*, Paris, l'Harmattan.

TRUDGILL Peter, 1972, « Sex, Covert Prestige and Linguistic Change in the Urban British English of Norwich », *Language in Society* 1, p.179-195.

VERNET Marie, TRIMAILLE Cyril, 2007, « Contribution à l'analyse de la palatalisation en français parlé contemporain », in Hornsby D., Jamin M. (eds.) *Nottingham French Studies* 46, 2, *Sociolinguistic Variation and Change in France*, p. 82-99.

TRIMAILLE Cyril, 2010, « Consonnes dentales palatalisées en français contemporain : indicateurs, marqueurs et/ou variantes en développement ? », in ABECASSIS M., LEDEGEN, G. (eds.) *Les voix des Français*, vol. 2, Bern, Peter Lang, p. 89-100.